



SOS Loire Vivante



Le 10 juin 2013, à Civray-de-Touraine (37)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Concours *Rivières d'Images et Fleuves de Mots* – édition 2013 Annonce des lauréats

Vendredi 7 juin se tenait le jury et l'inauguration de l'exposition finale du concours pédagogique *Rivières d'Images et Fleuves de Mots*, au bord du Cher à la Maison Eclusière de Civray-de-Touraine.

Rivières d'Images et Fleuves de Mots (RIFM) est une action de sensibilisation à la protection des rivières croisant expression artistique et éducation à l'environnement, elle est organisée par SOS Loire Vivante-ERN France depuis 1998 sur le bassin de la Loire. Elle prend la forme d'un concours d'art plastique, de poésie et de multimédia s'adressant à tous les établissements scolaires de la maternelle au collège situés sur le territoire du bassin versant de la Loire. Chaque classe ou groupe de jeune participant est invité à explorer son petit coin de Loire ou d'affluent de la Loire et à restituer cette expérience sous forme d'un travail collectif plastique, poétique ou multimédia.

Pour clôturer cette seizième édition, les œuvres géantes (2,5 x 1,5m) des 50 classes participantes sont **exposées en extérieur et en accès libre, à la Maison Eclusière de Civray-de-Touraine (37150), jusqu'au 27 juin**. Cette exposition est organisée en partenariat avec Canoë Company et la commune de Civray-de-Touraine qui ont su mettre à disposition le lieu et les bénévoles nécessaires à l'installation de l'exposition.

Un jury de professionnels, présidé par Anne Champigny, ainsi qu'un jury enfants se sont réunis le 7 juin 2013 au bord du Cher à la Maison Eclusière de Civray-de-Touraine pour sélectionner les œuvres lauréates du concours *Rivières d'Images et Fleuves de Mots* : 9 prix ont été décernés.

Chaque participant sera récompensé en recevant une reproduction de son œuvre au format carte postale. Les classes lauréates recevront la visite d'un conteur d'ici la fin de l'année scolaire.

L'ensemble des œuvres et des poèmes de cette édition seront très prochainement visibles sur le site internet : www.rifm.fr

L'INAUGURATION

Une vingtaine de personnes étaient présentes pour la cérémonie d'inauguration. Avant l'annonce des lauréats, plusieurs personnalités sont intervenues : Simon Burner - Directeur de SOS Loire Vivante, Alain Bernard - Maire de Civray-de-Touraine, Gilles Deguet - élu du Conseil Régional du Centre, et partenaire financier du projet. Avant l'inauguration Philippe Ouzounian à apporter une note poétique à la journée en racontant un conte sur la rivière qui unit et sépare, thème de cette seizième édition.



*Philippe Ouzounian racontant un conte aux petits et grands présents à l'exposition
Photo : Corinne Forst – SOS Loire Vivante*

LE JURY

Le jury enfants était composé par les élèves de la **classe de CM2 de Madame Thuissard de l'école des deux Rives de Civray-de-Touraine.**

Le jury professionnel était présidé par **Anne Champigny**, Conseillère pédagogique départementale arts visuels - Inspection académique Indre et Loire et composé de

- **Béatrice Amossé**, Directrice de l'Observatoire Loire (association d'éducation à l'environnement)
- **Philippe Boisneau**, Chercheur et pêcheur professionnel
- **Michel Durant**, Président de l'association la SEPANT (Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine),
- **Marie-Noel Hennebel** - Adhérente de SOS Loire Vivante, professeure d'Education Physique au Collège de Chinon et passionnée de textile,
- **Philippe Ouzounian** - Directeur artistique de la compagnie théâtrale « l'Echappée Belle »
- **Guy Papin** - Ancien instituteur, aquarelliste et participant des premières éditions de RIFM dès 1998
- **Jean-François Souchard** - Photographe professionnel de la Loire – « Images de Loire »



Une partie du jury enfant en cours de délibération – Corinne Forst – SOS Loire Vivante

ANNONCE DES LAUREATS

Le rôle des jurés a consisté à apprécier les représentations plastiques et poétiques des nombreuses classes participantes, mais aussi l'implication des élèves dans la réalisation de leur œuvre. Ils ont été impressionnés par la qualité du travail fournis par l'ensemble des participants, il a donc été particulièrement difficile pour eux de sélectionner les lauréats.

9 prix ont été décernés :

- **Prix Maternelle**: « Petits cœurs de Loire » - Ecole Maternelle du Morvant – GS - 45110 Châteauneuf-sur-Loire
- **Prix Élémentaire** : « La Loire en alphabet » - Ecole André Malraux - CP/CE1 - 49130 Les Ponts-de-Cé
- **Prix Élémentaire ex aequo** : « Du Braineau en Loire – Ponts et gabarres unissent les ligériens » - Ecole Primaire Marcel Raimbault - CE2/CM1 - 37340 Ambillou
- **Prix Élémentaire ex aequo 2** : « Et ils peignirent le Gesvres » - Ecole élémentaire Lande de Mazaire - CE2 - 44240 La Chapelle-sur-Erdre
- **Prix Collège** : « La Sanguèze, c'est le pont-pont - Collège Saint Joseph - 6ème F - 44330 Vallet
- **Prix Poésie** : « Rives » - Ecole Publique - CE1-CE2 - 03320 Pouzy-Mézangy
- **Prix Spécial du Jury** : « La Loire, là où elle va » - EMS La Turmelière – atelier - 49530 Liré
- **Prix Imagination** : « La Loire - Ponts de légende » - IME Synergie 43 - MS GS CP CE1 CE2 - 43400 Le Chambon-sur-Lignon »
- **Prix du Jury enfant** : « A la découverte de la Logne »- Ecole primaire Saint Yves - CP - 44650 Corcoué-sur-Logne



Annnonce des lauréats par la présidente du jury Anne Champigny - Photo : Simon Burner – SOS Loire Vivante

Rivières d'Images et Fleuves de Mots, parrainé par le philosophe Edgar MORIN et par l'artiste Morice BENIN, est organisé par SOS Loire Vivante-ERN France : association de protection des rivières agréée par le Ministère de l'Environnement. Cette action a reçu depuis ses débuts plusieurs récompenses : citons le prix spécial des Trophées de l'Eau organisés par l'Agence de l'Eau Loire – Bretagne en 1999, le Trophée Valvert pour l'environnement en 2004 ou encore le prix de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme.

RIFM est soutenu financièrement par :



Présentation de Rivières d'Images et Fleuves de Mots sur www.rifm.fr
Contact et infos à SOS Loire Vivante : Corinne FORST au 04.71.05.57.88